

[Yahoo!](#) [Mon Yahoo](#) [Mail](#)Recherche: 

Recherche Web

**YAHOO!**  
FRANCE**Identifiez-vous**  
Nouvel utilisateur ? [Inscrivez-vous](#)[Accueil Yahoo! Actualités](#) - [Aide](#)

## Le gouvernement Fayyad encore privé de vote de confiance

**REUTERS**

Reuters - Dimanche 22 juillet, 17h54

RAMALLAH, Cisjordanie (Reuters) - Le Premier ministre palestinien Salam Fayyad a dû renoncer dimanche à soumettre son gouvernement à un vote de confiance au Conseil législatif (parlement), ses partisans ayant décidé de boycotter la séance.

"Je voulais présenter mon gouvernement au Parlement, comme le requiert la loi, mais apparemment l'institution a failli à son devoir constitutionnel", a déclaré Fayyad, évoquant la défection des députés.

Ecartés du gouvernement depuis leur coup de force à Gaza il y a plus d'un mois, les partisans du Hamas se considèrent toujours comme légitimes, leur chef Ismaïl Haniyeh en premier lieu.

Grands vainqueurs des élections législatives de janvier 2006, les partisans d'Haniyeh rejettent le cabinet de crise nommé par Abbas en juin et mettent en avant leur légitimité à gouverner, acquise dans les urnes.

Le Hamas a déjà empêché à plusieurs reprises le gouvernement Fayyad de poser la question de confiance au Conseil législatif mais cette fois-ci, ce sont les partisans du Fatah et d'autres partis favorables à Abbas qui ont décidé de boycotter la séance, en signe de protestation et de lassitude.

### DÉLAI DE DEUX SEMAINES

Un des chefs du Hamas, Ahmed Bahar, a accusé dimanche le président de violer la loi fondamentale palestinienne, rappelant qu'Haniyeh demeurerait le Premier ministre légitime et que, selon la législation, Abbas devait remplacer Fayyad dans un délai de deux semaines.

De son côté, le ministre de l'Information, Ryad al Maliki, a pris la défense de son chef de gouvernement en rejetant la faute sur le Hamas, expliquant que son boycott systématique des sessions parlementaires censées introniser le cabinet Fayyad était la source de ces problèmes constitutionnels.

"La loi fondamentale palestinienne ne fournit aucune réponse ou aucune solution en cas de refus du Parlement de se réunir pour accorder ou non la confiance à un gouvernement", a-t-il dit.

Les constitutionnalistes qui ont inspiré les principes de la loi fondamentale palestinienne ont estimé il y a plusieurs semaines qu'Abbas avait dépassé le cadre légal de son action en nommant Fayyad dans l'urgence. Ils ont insisté sur le fait que le nouveau cabinet devait absolument obtenir la confiance du Conseil législatif pour devenir légitime.

Soucieux de sortir de cette impasse politique, Abbas a annoncé mercredi l'organisation d'élections législatives et présidentielle anticipées, une initiative aussitôt décriée par le Hamas.

Aucun calendrier n'a pour le moment été fixé et ces élections ne devraient pas se tenir avant un an, ont dit cette semaine des proches du président.

Copyright © 2007 Reuters  
Copyright © 2007 Yahoo! Tous droits réservés.